

SOUSSION CONJOINTE AUX DIRIGEANTS DE L'UNION AFRICAINE, DE LA COMMUNAUTÉ D'AFRIQUE DE L'EST ET DE LA COMMUNAUTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE AUSTRALE PAR LA SOCIÉTÉ CIVILE D'AFRIQUE DE L'EST ET AUSTRALE SUR LA NÉCESSITÉ URGENTE DE PROTÉGER LES CIVILS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) ET DE DÉSAMORCER LES TENSIONS RÉGIONALES.

6 février 2025

La crise qui s'aggrave dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), marquée par la prise de Goma et l'avancée vers le Nord et le Sud-Kivu, a plongé la région dans une grave urgence humanitaire et sécuritaire. La violence a entraîné des déplacements massifs, des attaques indiscriminées contre les civils, la famine et une recrudescence des violences sexuelles et basées sur le genre, touchant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. Les hostilités croissantes entre États voisins ont accru le risque d'un conflit régional plus large qui menace non seulement la paix et la stabilité en Afrique de l'Est et en Afrique australe, mais aussi l'intégration et la coopération économiques.

Nous saluons la réaction rapide des dirigeants africains, par l'intermédiaire de l'Union africaine (UA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour faire face à la crise. Le sommet conjoint CAE-SADC qui se tiendra prochainement à Dar es Salaam est une démonstration encourageante de l'engagement régional. Toutefois, compte tenu de l'ampleur de la crise, les efforts diplomatiques doivent aller au-delà des engagements et se traduire par sur des actions urgentes, coordonnées et exécutoires, afin de désamorcer la violence et de jeter les bases d'une résolution durable.

En tant qu'organisations de la société civile représentant l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, nous sommes pleinement solidaires du peuple de la RDC et de la région. Nous appelons les dirigeants de la CAE et de la SADC à prendre des mesures décisives, coordonnées et responsables pour mettre fin à la violence, renforcer l'engagement diplomatique et fournir une aide humanitaire tout en s'attaquant aux causes profondes de l'instabilité.

La situation dans l'est de la RDC nécessite une intervention immédiate et un leadership fort aux niveaux régional et international. Nous appelons les dirigeants africains, les organisations régionales et la communauté internationale à prendre les mesures suivantes :

1. Mettre fin aux discours haineux et à la rhétorique incendiaire : Les dirigeants politiques, les responsables gouvernementaux et les acteurs médiatiques doivent s'abstenir de faire des déclarations qui alimentent les divisions ethniques et l'escalade de la violence. Les discours haineux et la rhétorique incendiaire ont exacerbé les tensions, renforcé la méfiance et accru le risque d'atrocités de masse. Nous exhortons les dirigeants de la CAE et de la SADC à dénoncer publiquement et à décourager les discours qui divisent, conformément à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance (2007) et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966).

2. Renforcer l'engagement diplomatique et la médiation : La feuille de route de Luanda (2022) et le processus de Nairobi (2022) restent des cadres essentiels pour la résolution du conflit. Cependant, leur mise en œuvre a été irrégulière et les retards persistants ne feront qu'aggraver la crise. Le gouvernement de la RDC doit s'engager dans un dialogue structuré, transparent et inclusif, en veillant à ce que tous les acteurs - y compris les groupes armés non étatiques - fassent partie du processus de paix. Les chefs d'État de la CAE doivent veiller à ce que toutes les parties s'engagent pleinement à respecter les accords de paix et imposer des conséquences mesurables en cas de violation. Les cadres régionaux de paix et de sécurité prévus par le traité de la CAE (1999) et les protocoles pertinents de l'UA doivent être pleinement appliqués.

3. Mettre en œuvre et surveiller un cessez-le-feu : Nous reconnaissons que l'annonce du cessez-le-feu du 3 janvier 2025 est une étape cruciale, mais son succès dépend de son application immédiate et durable. En l'absence d'un contrôle adéquat, les cessez-le-feu précédents ont échoué, entraînant de nouvelles souffrances pour les civils. La CAE et la SADC doivent de toute urgence mettre en place un mécanisme régional indépendant de surveillance afin de contrôler le respect du cessez-le-feu, de prévenir les violations et de garantir la redevabilité. Le régime de sanctions des Nations unies pour la RDC (résolution 1533, 2004) doit être appliqué aux acteurs qui violent les accords de cessez-le-feu.

4. Garantir un accès humanitaire sans entrave et rétablir les services essentiels : La situation humanitaire à Goma est catastrophique, avec des rapports faisant état de famine, du manque de soins médicaux et de milliers de personnes bloquées sans abri. L'accès à l'électricité, à l'eau et aux soins de santé, tel qu'exigé par la Convention de l'Union africaine sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala, 2009), doit être immédiatement rétabli. Les organisations humanitaires doivent bénéficier d'un accès sûr et sans restriction pour acheminer l'aide, conformément à l'article 3 commun aux Conventions de Genève et aux Principes directeurs des Nations unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays (1998). Les Nations unies et les bailleurs de fonds internationaux doivent augmenter l'aide humanitaire dans le cadre de l'accord du Grand Bargain du Sommet humanitaire mondial de 2016.

5. Protéger les civils, les défenseurs des droits humains et les voix indépendantes : La protection des civils - en particulier les femmes, les enfants et les populations déplacées - doit être garantie conformément à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité des Nations unies sur les femmes, la paix et la sécurité. Les travailleurs humanitaires, les journalistes et les acteurs de la société civile ne doivent pas être pris pour cible ni réduits au silence. Les attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires constituent des crimes de guerre au regard du Statut de Rome de la CPI (1998, article 8) et doivent faire l'objet d'enquêtes. Nous appelons les dirigeants régionaux et les organisations multilatérales à garantir la protection des acteurs de la société civile et des médias indépendants, conformément à la Déclaration de principes sur la liberté d'expression et l'accès à l'information en Afrique (Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, 2019) et à l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH, 1948).

6. Etablir un comité de médiation de haut niveau : Un comité de médiation de haut niveau, neutre et indépendant, doit être créé en vertu de l'article 33 de la Charte des Nations unies, réunissant d'éminents dirigeants africains, des experts reconnus en résolution des conflits et d'anciens chefs d'État. Ce comité devrait mener des négociations directes entre les parties en conflit, en alignant ses efforts sur l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération d'Addis-Abeba (2013) afin de garantir un processus de paix cohérent et durable.

7. S'attaquer aux causes profondes de l'instabilité : Les sentiments de marginalisation, de discrimination ou d'abandon ressentis par certaines communautés, ainsi que l'extraction et le commerce illicites des minerais sont parmi les principaux facteurs du conflit. Les groupes armés continuent d'exploiter les ressources naturelles et d'utiliser ces revenus illégaux pour alimenter la violence. Les dirigeants régionaux doivent renforcer les mécanismes de gouvernance afin d'accroître la transparence des chaînes d'approvisionnement en minerais et de renforcer la sécurité aux frontières pour endiguer les flux illicites d'armes et de ressources. Une paix durable en RDC ne pourra être atteinte sans une prise en compte globale des dimensions économiques et de gouvernance du conflit.

8. Renforcer la résolution des conflits locaux et le dialogue national : Si les engagements diplomatiques de haut niveau restent essentiels, les processus locaux de résolution des conflits ne doivent pas être ignorés. Les initiatives communautaires de consolidation de la paix ont joué un rôle déterminant dans la prévention de la violence au niveau local. Nous soutenons les efforts déployés par la société civile appelant à un dialogue national inclusif en RDC, en veillant à ce que les communautés locales, les femmes et les jeunes participent activement à l'élaboration des efforts de paix.

9. Faire respecter la redevabilité et mettre fin à l'impunité : La CAE et la SADC doivent prendre des mesures décisives pour que les acteurs étatiques et non étatiques soient tenus responsables de la perpétuation de la violence. La RDC et le Rwanda doivent être tenus responsables du rôle qu'ils ont joué en alimentant l'instabilité. Nous appelons à la mise en place de mécanismes de gouvernance pour réglementer l'extraction et le commerce des minerais, afin de garantir que les ressources conflictuelles ne continuent pas de financer les groupes armés. Des sanctions ciblées et des mesures juridiques doivent être appliquées pour dissuader toute ingérence extérieure et empêcher l'impunité des crimes de guerre.

UN APPEL À UN LEADERSHIP DÉCISIF

La crise dans l'est de la RDC n'est pas seulement une urgence nationale ; c'est un test régional de la responsabilité collective de l'Afrique de prévenir les conflits, de faire respecter les droits de l'homme et des peuples et de protéger les civils. La souffrance de personnes innocentes et les tensions croissantes exigent une action urgente, décisive et soutenue de la part de toutes les parties prenantes.

Nous appelons les dirigeants de la CAE, de la SADC et de l'UA à prendre des mesures courageuses et coordonnées qui aillent au-delà de la rhétorique et aboutissent à des résultats concrets pour la paix et la stabilité. Nous demandons instamment à la communauté internationale de fournir un soutien diplomatique, technique et humanitaire pour désamorcer la crise. En tant que société civile, nous nous engageons à poursuivre notre plaidoyer et à tenir tous les acteurs responsables de leur rôle dans le conflit.

L'Histoire nous jugera non pas sur nos paroles, mais sur nos actes. Le moment est venu de faire preuve d'un leadership courageux, d'une unité régionale et d'un engagement indéfectible en faveur de la paix.

SIGNATAIRES (*ordre alphabétique*) :

1. Centre for the Study of Violence and Reconciliation (CSVR)
2. East Africa Civil Society Organisations' Forum (EACSOF)
3. East African Community Think Tank Association (EACTTA)
4. East African Law Society (EALS)
5. Institute for Justice and Reconciliation (IJR)
6. Pan African Lawyers Union (PALU)
7. Notre Société Civile du Congo Nscisco Asbl
8. Southern African Council of NGOs
9. Southern African Development Community Lawyers Association (SADC LA)
10. Women's International Peace Centre (WIPC)

